



Mardi 23 septembre, les fédérations syndicales CGT-CFDT-CFTC-FO et Sud appellent les agents de la Poste à la grève et les usagers à se joindre à cette mobilisation. Le rendez-vous est au Métro Rue du bac à Paris à 13h30. Dans le droit fil de mon engagement en faveur du maintien du service public postal, je me joindrai aux manifestants.

Dans le cadre de cette mobilisation pour maintenir la Poste en tant que service public, suite à l'annonce de la direction de la Poste du changement de statut de cette entreprise publique en vue de sa privatisation, une initiative à l'implication populaire forte est lancée.

En effet, suite à la modification de la Constitution de la Ve République en juillet dernier, l'article 11 de la Constitution prévoit un droit d'initiative citoyenne. Si un dixième du corps électoral et le cinquième des parlementaires en sont signataires, alors le gouvernement « pourra », selon les termes de cet article, examiner une demande de référendum sur l'objet de la dite pétition. Près de 40 organisations syndicales, politiques et associatives se joignent à cet appel.

Pour ma part, je soutiens et m'engagerai dans cette initiative. En effet, les citoyens méritent un débat sur ce sujet politique majeur : la Poste doit-elle être maintenue partout, pour tous, avec des tarifs égaux quel que soit notre lieu de vie ? En d'autres termes : la Poste doit-elle ou ne doit-elle pas demeurer un service public ? C'est un débat politique de fond qui doit être engagé et au terme duquel cette décision doit être prise. Il ne revient pas à la direction de la Poste de décider seule de l'avenir du service public postal, mais aux citoyens de décider si oui ou non, cette entreprise qui leur appartient, doit passer aux mains et sous le contrôle de capitaux privés.

C'est à vous donc de décider si la Poste en France doit s'engager dans la même voie que dans d'autres pays européens où l'on a constaté des hausses de tarifs du service postal allant

Je me joindrai aux manifestants!

Lundi, 22 Septembre 2008 17:15

jusqu'à 75% en Suède et si, comme l'y autorisent les directives européennes, les tarifs doivent être différents en fonction de si l'on vit en milieu urbain ou en milieu rural, ou bien si l'égalité tarifaire doit perdurer grâce à la péréquation nationale actuellement encore pratiquée.

Des comités locaux mèneront à bien cette campagne pour l'obtention d'un référendum sur le maintien du service public postal. Je vous invite à rejoindre celui de notre département et avant cela, vous donne rendez-vous demain mardi dès 13h30 métro : rue du Bac.